



Photo © Etienne Ramousse

LES MARANGES

Entre rivière, vallons et collines, du confluent de la Cozanne à la montagne des Trois Croix, s'étagent les trois villages des Maranges : Sampigny-lès-Maranges, Dezize-lès-Maranges et Cheilly-lès-Maranges.

Chacun de ces trois villages bénéficie de l'appellation Maranges depuis 1989 et appartient au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2015.

C'est l'appellation la plus méridionale de la Côte de Beaune.

Maranges : 198 hectares

Maranges 1er cru : 84 hectares. Les Clos des Rois, Les Clos Roussots, La Fussièrre, Le Clos de la Boutière, Le Croix Moines, Le Clos des Loyères, Le Clos de la Fussièrre.

Les Maranges rouges, issus du Pinot noir, donnent des vins puissants et colorés. Ils expriment des arômes de petits fruits rouges ou noirs et d'épices poivrées.

Les Maranges blancs, provenant du Chardonnay, sont gras, aromatiques. Ils représentent un peu moins de 10% de la production des vins des Maranges.

vins-maranges.fr



MERCI À NOS PARTENAIRES



ETVR
ENTREPRISE TRAVAUX
VITICOLES RICHEZ

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

SAMEDI 19
DIMANCHE 20 AVRIL 2025
DE 10H00 À 18H00

DU CÔTÉ DES MARANGES

25 viticulteurs VOUS ACCUEILLENT

à **SAMPIGNY-LÈS-MARANGES**

DÉGUSTATIONS
RESTAURATIONS
ANIMATIONS

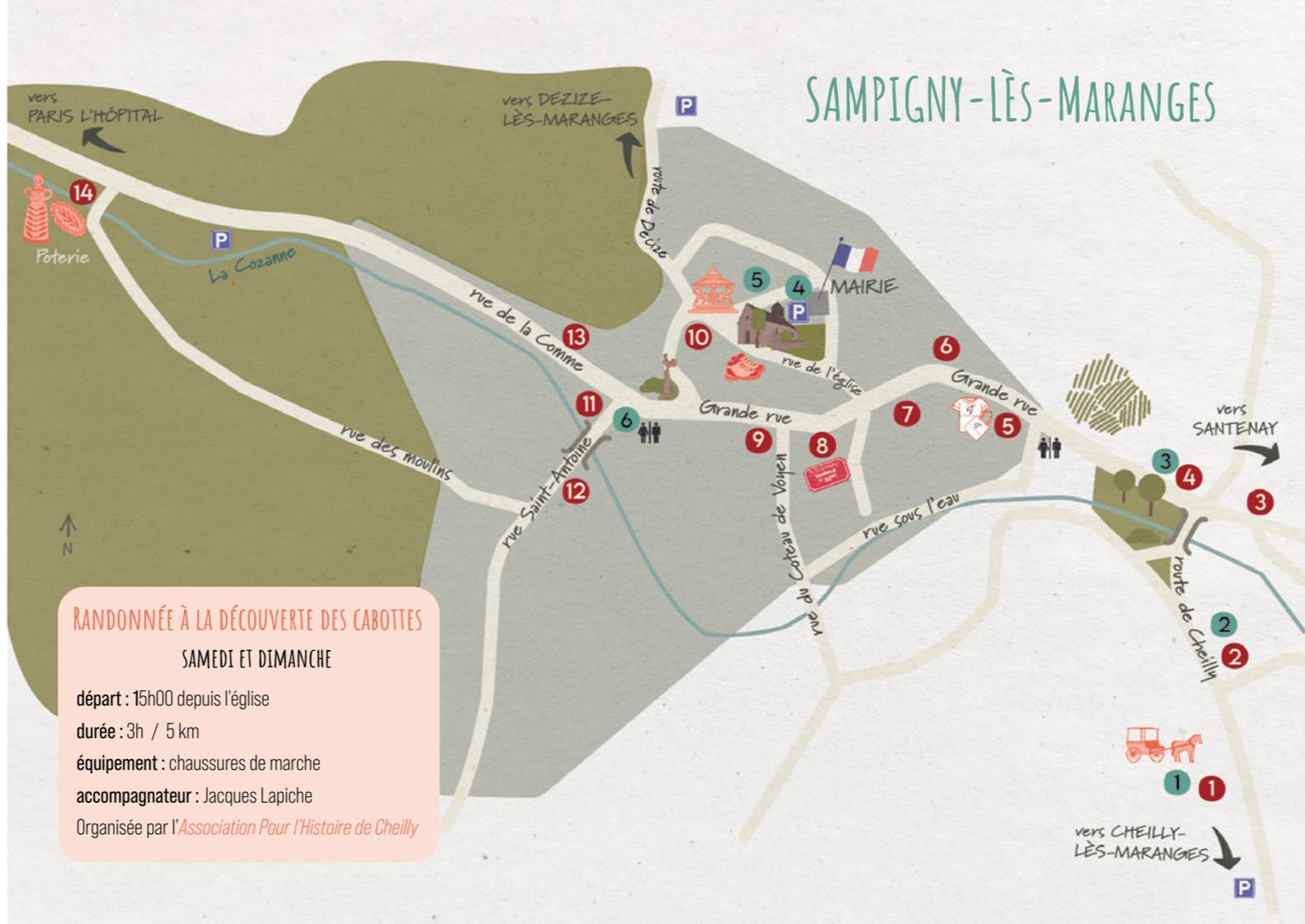


Illustration et création graphique : AGATHENOTT



VITICULTEURS

- 1 Domaine Regnard • Domaine Vincent Royet
- 2 Domaine Duchemin • Domaine Battault
- 3 Domaine Bernard et Florian Regnaudot
• Domaine Monnot-Roche
- 4 Domaine Grachet-Duchemin • Domaine Bouthenet-Clerc
• Domaine Élodie Roy
- 5 Domaine Sylvain Depiesse • Domaine Marie Bouthenet
- 6 Domaine Famille Guérin
- 7 Domaine Sorine
- 8 Domaine Cas Venancio
- 9 Domaine Nicolas Perrault • Domaine Edmond Monnot et fils
• Domaine Charleux
- 10 Domaine Chevrot et fils • Domaine Pierre Brazey
• Domaine Saint Marc
- 11 Domaine de la Mugnière • Domaine Pascal Brazey
- 12 Domaine Dessauge France
- 13 Domaine Clarisse de Suremain
- 14 Les Hauts de Paris



RANDONNÉE À LA DÉCOUVERTE DES CABOTTES
SAMEDI ET DIMANCHE

départ : 15h00 depuis l'église
durée : 3h / 5 km
équipement : chaussures de marche
accompagnateur : Jacques Lapiche
Organisée par l'Association Pour l'Histoire de Cheilly

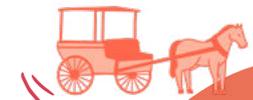
RESTAURATION

- 1 Œufs en meurette
- 2 Andouillettes au vin blanc
- 3 Ferme du Mont de Sène • Fournil Le Pain Levé
- 4 Menu du Sud-Ouest (foie gras, canard) • Crêpes
- 5 Hamburger / frites
- 6 Escargots



ANIMATIONS

- Manège enfant
- Promenade en calèche
- Tombola*
- Randonnée



GOODIES

* Billet de tombola à déposer dans l'urne Place du tilleul